LU POUR VOUS **Les antibiotiques pour une appendicite non compliquée: une alternative envisageable?**

Le traitement par antibiotiques (ABttt) pour une appendicite (APP) aiguë non compliquée à court terme a été prouvé efficace dans une étude initiale (APPAC) mais le résultat à long terme était jusqu'alors inconnu. La même équipe de Finlande a eu pour objectif de déterminer le taux de récidives d'APP tardive sur un suivi observationnel de 5 ans – essai initial de novembre 2009 à juin 2012 puis jusqu'en septembre 2017. Un essai clinique randomisé multicentrique a comparé l'appendicectomie (n = 273) au ABttt (n = 257) pour un total de 530 patients de 18 à 60 ans, ayant une APP aiguë non compliquée, confirmée par CT-scan. Cette analyse cible les patients ayant bénéficié d'une antibiothérapie unique (3 jours: Ertapenem IV, suivi de 7 jours: lévofloxacine et métronidazole PO) et observe le taux de récurrence d'appendicite de 1 à 5 ans, les complications, la longueur d'hospitalisation et de l'arrêt de travail. Durant la première année, 70 des 257 patients ayant reçu un ABttt ont bénéficié d'une appendicectomie et 30 patients entre 1 et 5 ans. L'incidence cumulative de récurrence d'appendicite est de 39,1% à 5 ans. Sur les 85 patients ayant subi une appendicectomie à la suite d'un ABttt, 76 avaient une APP non compliquée, 2 une APP compliquée et 7 n'en avaient pas. A 5 ans, le taux de complications (infection du site chirurgical, hernies incisionnelles, douleurs abdominales et symptômes obstructifs) était de 24,4% dans le groupe appendicectomie contre 6,5% dans le groupe antibiotique. Aucune différence sur la durée d'hospitalisation n'a été démontrée mais une durée d'arrêt de travail prolongée de 11 jours dans le groupe chirurgical.

D.R.

Commentaire: Ce suivi à long terme semble soutenir la possibilité d'un traitement antibiotique seul comme alternative pour une appendicite non compliquée. A quand la décision partagée en chirurgie?

Dr Silva Auer
Policlinique médicale universitaire, Lausanne

Salminen P, et al. Five-year follow-up of antibiotic therapy for uncomplicated acute appendicitis in the APPAC randomized clinical trial. JAMA 2018;320:1259-65.

AVANCÉE THÉRAPEUTIQUE

«OGM ET POISONS»: SIX ANS APRÈS, LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE SÉRALINI

JEAN-YVES NAU
jeanyves.nau@gmail.com

Nous étions en septembre 2012. Ce fut une formidable tornade médiatique, lancée par un hebdomadaire généraliste – *Le Nouvel Observateur* – s'affranchissant de toutes les règles relatives aux publications scientifiques et trahissant les usages journalistiques. Avec une manchette jaune maïs: «Oui, les OGM sont des poisons!». Images spectaculaires de rats atteints de tumeurs envahissantes. Commentaires à l'avenant. Artillerie en batterie, un livre à suivre et un pouvoir exécutif comme tétanisé. C'était le début de la peu banale «affaire Séralini».

19 septembre 2012, donc. *Le Monde*: «Tumeurs mammaires chez les femelles, troubles hépatiques et rénaux chez les mâles, espérance de vie réduite sur les animaux des deux sexes... L'étude conduite par le biologiste Gilles-Eric Séralini (Université de Caen) et à paraître dans la prochaine édition de la revue *Food and Chemical Toxicology* fait grand bruit: elle est la première à suggérer des effets délétères, sur le rat, de la consommation d'un maïs génétiquement modifié – dit NK603, commercialisé par la firme Monsanto – associé ou non au Roundup, l'herbicide auquel il est rendu tolérant.»

«Vous souvenez-vous? demande aujourd'hui, sur son blog, le journaliste scientifique Sylvestre Huet.[1] Revenons à ce jour de septembre 2012. *Le Nouvel Observateur* publie alors un épais dossier à l'appui de son titre. Mais un dossier étrange: ses seules sources d'information sont l'équipe du professeur Gilles-Eric Séralini, auteur principal d'une expérience publiée le même jour et des militants opposés à l'utilisation des plantes transgéniques. Comme si l'équipe de journalistes de l'hebdomadaire mobilisée pour ce coup de presse n'avait besoin de personne, en particulier d'autres experts du sujet, pour juger de la solidité de la thèse présentée par l'équipe du biologiste. Etrange puisque cette thèse s'oppose frontalement à nombre d'études déjà publiées. (...) Radios et télés enchaînent, sans plus d'enquête critique – mais c'est difficile à ce rythme – au point que le gouvernement, par la voix de son ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, annonce le soir même qu'il va demander une modification des procédures européennes destinées à expertiser les risques des plantes transgéniques avant leur mise sur le marché.»

Il faudra alors plusieurs jours pour apprendre que des journalistes avaient (pourquoi?) adopté un bien étrange comportement, allant jusqu'à signer un pacte contre nature. Ainsi *Le Monde* écrivait-il alors, toute colère rentrée: «De manière inhabituelle, nous n'avons pas pu prendre connaissance de l'étude sous embargo qu'après la signature d'un accord de confidentialité expirant mercredi 19 septembre dans l'après-midi. *Le Monde* n'a donc pas

pu soumettre pour avis à d'autres scientifiques l'étude de M. Séralini. Demander leur opinion à des spécialistes est généralement l'usage, notamment lorsque les conclusions d'une étude vont à rebours des travaux précédemment publiés sur le sujet.»

Bien vite des voix s'élevèrent pour critiquer l'entreprise, s'interroger sur les sources de financement. Quelques semaines plus tard, l'Autorité européenne de sécurité des aliments jugeait que ce travail était d'une qualité scientifique insuffisante. Puis la publication fut, sanction grave, «rétractée» avant d'être publiée, sous une autre version, dans une autre revue. Pour autant, le message alarmiste restait ancré et l'affaire conservait tout son mystère. Où était la vérité scientifique vraie? Les critiques d'une large fraction de la communauté scientifique spécialisée ne furent nullement suffisantes pour effacer l'impact médiatique sur l'opinion publique. Pas plus que le fait que les Européens ne consomment pas ces OGM. En l'espace de quelques jours, les relais avaient joué le rôle initialement cherché: diaboliser.

DEMANDER LEUR OPINION À DES SPÉCIALISTES EST GÉNÉRALEMENT L'USAGE

Puis le temps passa, d'autres turbulences émergèrent sur le front des OGM et le chercheur de Caen disparut des écrans médiatiques. On attendait toujours que la lumière soit faite. En juin 2018, l'Association française des biotechnologies végétales reprit la parole.[2] Puis, à la mi-décembre, l'Institut national français de la recherche agronomique (Inra) revenait sur le sujet pour en terminer avec «l'affaire Séralini».[3]

«Un régime alimentaire à base de maïs transgénique MON 810 ou NK603 n'affecte pas la santé et le métabolisme des rats dans les conditions du projet GMO 90+, expliquait cet Institut. Cette étude inédite réalisée par un consortium de recherche piloté par l'Inra implique de nombreux partenaires dont l'Institut national français de la recherche médicale. Les travaux ont été réalisés dans le cadre du programme Risk'OGM financé par le ministère français de la transition écologique et solidaire. Pendant six mois, des rats ont été nourris avec un régime contenant soit du maïs OGM (MON 810 ou NK603) soit du maïs non OGM, à différentes concentrations. Les chercheurs, par les techniques de biologie à haut débit, n'ont identifié aucun marqueur biologique significatif lié à l'alimentation au maïs transgénique. De même, ils n'ont observé aucune altération anatomopathologique du foie, des reins ou de l'appareil reproducteur des rats soumis aux régimes contenant ces OGM.»

Conclusion sans appel: «ces travaux, publiés le 10 décembre 2018, dans la revue *Toxicological Sciences*, ne mettent pas en évidence d'effet délétère lié à la consommation de ces deux maïs OGM chez le rat même pour de longues périodes d'exposition.»

Se souvenir de septembre 2012? «OGM: six ans après "l'affaire Séralini", une étude conclut à l'absence de toxicité sur les rats, résume *Le Monde*. En 2012, les photos de rongeurs déformés par des tumeurs avaient provoqué l'émoi et la controverse. Une étude d'ampleur prouve finalement l'innocuité des maïs transgéniques. C'est l'épilogue de "l'affaire Séralini"». Silence, aujourd'hui, du *Nouvel Observateur*.

Pour autant, rien n'est totalement acquis. «Dire que ces expériences prouvent que "Les OGM ne sont pas des poisons" serait une ânerie de même calibre que l'affirmation inverse de septembre 2012, souligne Sylvestre Huet. Elles montrent seulement que les plantes transgéniques testées, et uniquement celles-là, ne sont pas des poisons. Ces expériences donnent raison une fois de plus aux biologistes qui estiment qu'il faut «une raison» (biochimique, biologique) de se demander si telle ou telle plante transgénique pose un problème de santé ou non et non supposer *a priori* que l'introduction d'un gène (ou sa manipulation à l'aide des nouvelles techniques disponibles comme CRISPR) représente un risque sanitaire plus élevé que, par exemple, un croisement artificiel utilisé en sélection de semences traditionnelles.»

Puis ce journaliste scientifique de faire un rêve: que les journaux, radios, télévisions, journalistes et ONG ou responsables politiques qui ont en chœur assuré à leurs publics, lecteurs, électeurs et militants que Gilles-Eric Séralini avait «prouvé» que «les OGM» sont des «poisons» mortels, consacrent autant d'efforts, de temps de paroles, de longueur d'articles et de propos publics à annoncer cette nouvelle désormais bien établie.

«L'homme qui mord un chien, c'est une information, mais si c'est un chien qui mord un homme, ce n'est une information que s'il en meurt, rappelle-t-il. Une plante transgénique qui tue, c'est une information; elle se contente de nourrir, ce n'en est pas une. Et les près de 98% des journalistes qui ont écrit sur cette affaire sans lire l'article originel ne vont pas plus lire les résultats de ces expériences ni se voir incité à les présenter par des rédactions en chef qui n'y verront pas le motif d'un titre bien saignant.»

1 Huet S. OGM-poisons? La vraie fin de l'affaire Séralini. Science2, 11 décembre 2018.
2 Trois expertises, française et européennes, invalident alors les résultats et conclusions de l'étude de GE Séralini sur les maïs OGM. Association française des biotechnologies végétales, 11 juin 2018.
3 Maïs Monsanto 810 et NK603: pas d'effets détectés sur la santé et le métabolisme des rats. Inra, 12 décembre 2018.

D.R.